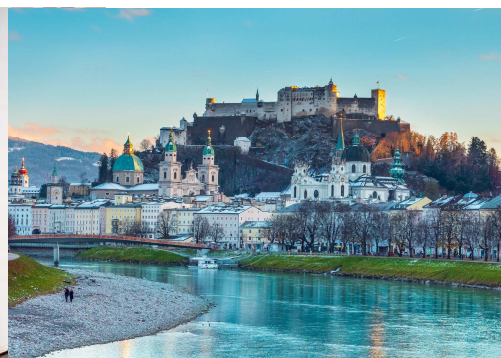


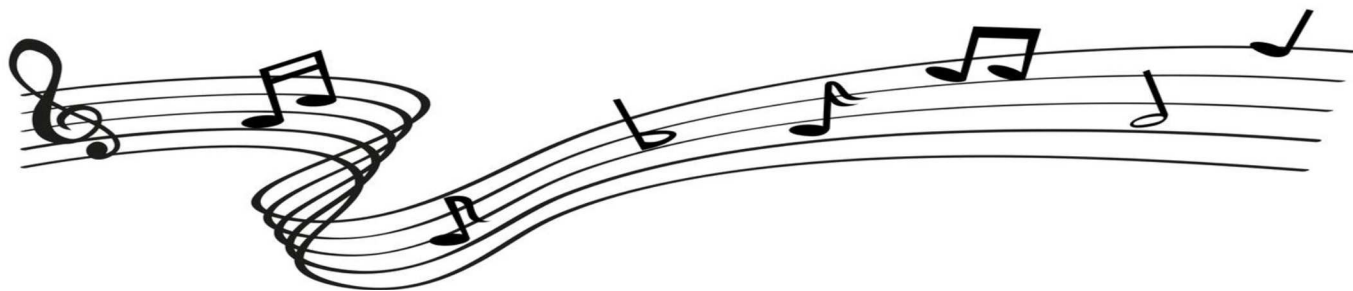


Festival Mozart à Salzbourg



La Libre Musique

Du 1^{er} au 4 février 2024



C'est à Salzbourg, ville natale de Mozart, que se déroule chaque année la semaine Mozart, en hommage à ce prodigieux musicien. Chaque concert sera un rayon de lumière personnalisé : lieu, choix des meilleurs interprètes et agencement des programmes qui permettront de concevoir d'une manière unique votre rencontre avec Mozart.

Venez célébrer l'un des compositeurs les plus influents et célèbres de tous les temps, dont les compositions immortelles ont façonné le paysage musical et continuent de toucher les cœurs et les esprits de millions de personnes.

Durant ces quatre jours de festival, vous aurez l'opportunité d'assister à une multitude de représentations, allant des symphonies aux concertos, en passant par les opéras et les œuvres de musique de chambre.

L'ouverture de votre périple musical se fera avec un concert de piano privatif dans la maison natale de Mozart. Il se poursuivra avec un célèbre opéra de Mozart - La clémence de Titus - et atteindra son point culminant avec le concert de la Philharmonique de Vienne, dirigée par Andrés Orozco-Estrada. Vous terminerez cette magnifique épopée musicale avec un trio pour piano, interprété entre autres par la célèbre violoniste Anne-Sophie Mutter, lauréate du prix Polar Music, récompense considérée comme le prix Nobel de la Musique.

Le pianiste concertiste et compositeur Patrick Dheur fera l'honneur d'animer votre voyage et vous dévoilera les méandres envoûtants des pièces musicales sélectionnées.

Les plus de ce voyage :

- **Vols au départ de Bruxelles à bord de la compagnie régulière Brussels Airlines**
- **Un programme varié proposant des visites culturelles et des concerts**
- **La visite privée de la Maison Natale de Mozart, avec concert de piano**
- **Le choix de 4 concerts du Festival avec des intervenants prestigieux !**
- **L'opéra de Mozart « La clémence de Titus » avec des places de première catégorie**
- **Les conférences interactives de Patrick Dheur, pianiste et compositeur belge de renommée internationale**
- **Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles**
- **Les attentions de La Libre**

RÉDUCTION : prix préférentiel pour toute inscription avant le 30/09 (- 200 €/pers.)

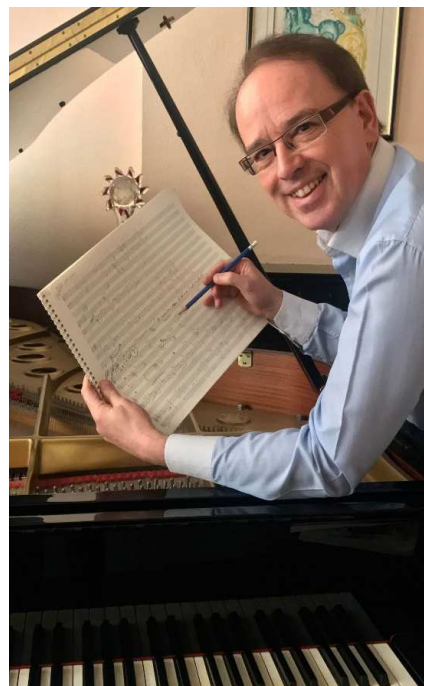
VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE : PATRICK DHEUR

Compositeur – Pianiste - concertiste

Bien connu comme pianiste pour ses nombreuses tournées de concerts à travers le monde, Patrick Dheur est aujourd'hui également un compositeur apprécié dans une palette de genres musicaux allant de la pièce instrumentale aux ensembles de musique de chambre, des fresques symphoniques aux Cantates et concertos.

Bénéficiant de la complicité et de la confiance d'interprètes de renom, il mène une **carrière internationale de pianiste-concertiste et de compositeur** avec plus de 20 tournées aux USA et un concert emblématique au Carnegie Hall de New York en novembre 2016. On le retrouve en Chine, au Japon, en Russie, en Italie, en France, en Norvège, en Autriche, en Allemagne, en Afrique.

Il collabore régulièrement avec les plus grands artistes, en Belgique et sur les scènes internationales (Frank Braley, Pierre Amoyal, José van Dam, Yuri Bashmet, Irina Tseitlin, Lola Bobesco, Ronald Van Spaendonck...).



Plus de 22 CDs à ce jour retracent l'évolution incessante du compositeur et de l'interprète.

Cette dualité artistique peu commune est transcrite dans son nouveau livre "Composer avec le monde. Sept notes pour se comprendre", paru aux éditions Snel en novembre 2018, qui ajoute à sa créativité musicale un talent littéraire certain à découvrir dans plusieurs ouvrages et diverses publications ainsi que dans les livrets de ses Cantates et Oratorios.

Citoyen d'honneur de la Ville de Liège, sa ville natale, il s'investit dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine musical liégeois, notamment par sa mission de **Conservateur du Musée Grétry** et dans ses nombreux enregistrements en lien avec la musique et les collections muséales liégeoises.

PROGRAMME :

BRUXELLES → MUNICH - SALZBOURG

JEUDI 1^{ER} FEVRIER

En début d'après-midi, envol de Bruxelles à bord de la compagnie aérienne Brussels Airlines en direction de Munich.

Arrivée à Munich et transfert vers Salzbourg (185 km – env. 2h30).

Du haut de sa forteresse, Salzbourg séduit par sa forêt de clochers baroques et de dômes évoquant, par moments, des cités du Nord de l'Italie. Sous l'emprise des prince-archevêques, la ville se développe. De nombreuses places aux fontaines sculptées et des édifices à l'architecture noble voient le jour, conférant au bourg son charme caractéristique.

Touchée par les muses, Salzbourg est également le berceau de quelques figures importantes de la musique telles que Herbert von Karajan et Wolfgang Amadeus Mozart, l'un des plus grands virtuoses de la musique à qui, une fois par an, la ville dédie un festival.



En soirée, **visite privée** de la **Maison natale de Mozart avec concert de piano**.

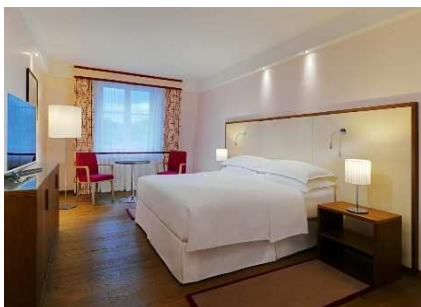
Au 3^e étage de ce bâtiment naquit le 27 janvier 1756 Wolfgang Amadeus Mozart, l'un des plus grands compositeurs de l'histoire de la musique. D'émouvants souvenirs y sont présentés : ses violons dont celui de son enfance, son clavicorde, ses partitions... C'est ici qu'il composa la plupart de ses œuvres de jeunesse !

Durant la visite, c'est au travers de documents, de lettres et d'autres souvenirs du 'génie' et de sa famille qu'on découvre la vie de Mozart à Salzbourg, ses longues années de voyage ou encore le mystère qui plane sur les circonstances de sa mort.



Installation, diner et nuitée à l'hôtel Sheraton Grand Salzburg 5*.

Situé en face du palais et des jardins Mirabell, l'hôtel Sheraton propose des chambres lumineuses et élégantes, de style moderne, complètement équipées. A quelques pas du Festspielhaus et la cathédrale de Salzbourg, le Sheraton Grand Salzburg est l'hôtel idéal où séjourner pendant le festival Mozart.



SALZBOURG

VENDREDI 2 FEVRIER

Le matin, conférence interactive animée par Patrick Dheur.

En fin de matinée, départ vers la grande salle du **Mozarteum** pour un **concert de l'académie**, dirigé par Anja Bihlmaier, **en 2^e catégorie**.

Mozart - Extrait de la Symphonie en ré majeur KV 385 "Haffner" : 1er et 2e mouvements.

Mozart - Aria de Nardo "Nach der welschen Art und Weise" extrait de La finta giardiniera (La jardinière cachée) KV 196

Hummel - Concerto pour mandoline en sol majeur S 28

Mozart - Chaconnette de Don Giovanni "Deh vieni alla finestra" extraite de Don Giovanni KV 527

Beethoven - Suite du ballet Les créatures de Prométhée op. 43

Salieri – « Drei Ariosi des Axur » tirés d'Axur, re d'Ormus

Mozart - De la Symphonie en ré majeur KV 385 "Haffner" : 3e et 4e mouvements

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, visite de la **forteresse d'Hohensalzburg**.

L'ancien bastion des prince-archevêques fut construit à partir de 1077 par l'archevêque Gebhard. Soucieux de s'assurer une retraite, à l'abri des menaces des princes d'Allemagne du Sud qui soutenaient l'empereur dans la Lutte du Sacerdoce et de l'Empire, il fit édifier la forteresse à 120m au-dessus du fleuve Salzach.



Constamment agrandie puis aménagée en résidence confortable par les différents prince-archevêques, la forteresse fut ouverte au public en 1861 lorsque l'empereur François-Joseph mit un terme à sa fonction militaire.

Sous son aspect actuel du 15^e siècle, la forteresse de Hohensalzburg est considérée comme l'une des rares fortifications d'Europe ayant conservé son aspect d'origine.

Retour et dîner à l'hôtel.

Ensuite, transfert vers le **Felsenreitschule** pour le très célèbre opéra de Mozart : **La clémence de Titus en 1^{ère} catégorie**.

Un opéra devait être composé "da un celebre Maestro", "par un maître célèbre", pour le couronnement de l'empereur Léopold II en tant que roi de Bohême. Mozart n'a pas reçu de commande avant qu'Antonio Salieri n'ait décliné l'offre. La clemenza di Tito est son dernier opéra.

Opéra interprété par Le Concert des Nations : orchestre d'instruments d'époque, le premier de ce type, formé principalement de musiciens originaires de pays de culture latine.

Chef d'orchestre : Jordi Savall

Avec : Edgardo Rocha, Hanna-Elisabeth Müller, Magdalena Kožená, Christina Gansch, Marianne Beate Kielland, Salvo Vitale, Walter Zeh

Après le concert, retour à l'hôtel et nuitée.

Le matin, conférence interactive animée par Patrick Dheur.

En fin de matinée, visite du Domquartier et de sa Cathédrale.

Joyaux architectural situé au cœur de la vieille ville de Salzbourg, cet édifice imposant fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO et est considéré comme l'un des symboles emblématiques de la ville. La cathédrale fut construite au 17^e siècle dans un style baroque fascinant, avec sa façade ornée de statues, de fresques et d'une profusion de détails architecturaux.



Déjeuner dans un restaurant local.

Après-midi libre pour profiter du quartier et de son architecture remarquable.

Retour à l'hôtel.

En soirée, concert de l'orchestre de la **Philharmonique de Vienne**, dirigé par Andrés Orozco-Estrada, au **Großes Festspielhaus, en 2^e catégorie.**

MOZART - Symphonie en sol majeur KV 318

JOSEPH HAYDN - Concerto pour violoncelle en do majeur

MOZART & ANTONIO SALIERI - Le directeur de théâtre KV 486

Diner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

Le matin, conférence interactive animée par Patrick Dheur.

En fin de matinée, départ vers la grande salle du **Mozarteum** pour un **trio avec piano de Mozart, en 3^e catégorie**.

Anne-Sophie Mutter, violon. Maximilian Hornung, violoncelle. Lauma Skride, piano.

Klaviertrio B-Dur KV 254

Klaviertrio E-Dur KV 542

Klaviertrio B-Dur KV 502

Klaviertrio C-Dur KV 548

Déjeuner libre.

En milieu d'après-midi, transfert vers l'aéroport de Munich. Vol dans la soirée.

Arrivée à Bruxelles en fin de soirée.

– FIN DE VOTRE VOYAGE –

REMARQUES IMPORTANTES :

LES PLACES POUR LE FESTIVAL SONT TRES DEMANDEES – AFIN DE GARANTIR LA DISPONIBILITE, IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE DES QUE POSSIBLE SI LE PROGRAMME VOUS INTERESSE ET CERTAINEMENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2023 (CECI VOUS PERMETTRA EGALEMENT DE BENEFICIER DU PRIX PRESTO).

LE PROGRAMME DU FESTIVAL EST DONNE SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LES ORGANISATEURS ET MUSICIENS.

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM **25** PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION JUSQU'AU 30/09/2023) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.795 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION APRES LE 30/09/2023) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux Bruxelles-Munich à bord de la compagnie régulière Brussels Airlines
- ✍ Les transferts Munich-Salzburg-Munich en autocar
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 83 €)
- ✍ L'hébergement et le petit déjeuner dans l'hôtel 5* mentionné (ou similaire)
- ✍ La pension complète (à l'exception du déjeuner du 4 février), hors boissons
- ✍ Les places des quatre représentations, dont « La clémence de Titus » en première catégorie
- ✍ La visite privée de la Maison Natale de Mozart, avec concert de piano
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les transferts en ville
- ✍ L'accompagnement d'un guide local parlant français pendant tout le circuit
- ✍ L'accompagnement et les conférences du pianiste Patrick Dheur*
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- ✍ Les attentions de La Libre
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Le déjeuner du dernier jour
- ✍ Les éventuels droits de photos et de vidéos sur les sites
- ✍ Les assurances (annulation, assistance, bagages).
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique, etc.) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires (aucune restriction covid à l'heure actuelle).

* sous réserve d'impondérable ou d'un facteur indépendant de notre volonté

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 25/08/2023

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

Je, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + EPIDEMIES DONT COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2023 : 2.795 €**

☐ APRÈS LE 30/09, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.995 €**

☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **450 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} JANVIER 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
RÉFÉRENCE : SALZBOURG D.3751

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be